

[Texte]

What we are doing, however, in that respect which may interest you, vis-à-vis media particularly, is an analysis of language, both overt and covert, used by the print media particularly with respect to women in highly visible positions, women like yourself, MPs, for example. How are they represented as women in powerful positions? I think this is extremely interesting, because in concert with the member's desire always to be urging ever larger numbers of women into positions of political power particularly, we have had to ask ourselves why it is such an inhospitable climate for women to find themselves in the political realm—party politics, appointive and elected positions.

• 1020

We discerned one of the ways, of course—not necessarily the overt messages, but the very covert messages that end up making a person who might otherwise seek power feel this was not the place she wanted to find herself, that she did not want to be vulnerable in that particular way.

That is about as close as we are getting, I would say, to that kind of analysis of media representations. It is much more an analysis of language, really, but public use of language—i.e., in the community as created by public literature, the media.

More specifically, the question you have asked about—the issue of representations of violence—is, I repeat, something other researchers and other activist groups like Media Watch are doing so well. They brought the issue to our attention and made us so sensitive to it.

Ms Greene: The Court Challenges Program and the question of women's rights is a very key question. Are you looking at helping various groups to bring forward issues for that program, issues that could be addressed in the courts?

Only nine equality cases were addressed. We did this review of the Court Challenges Program with the Human Rights Committee, and I think one of the very important things is to identify issues that should be addressed in the courts concerning women's rights. Is the Advisory Council doing anything in that area?

Ms Marguerite Alexander (Director of Publications and Acting Director of Public Affairs, Canadian Advisory Council on the Status of Women): This year the council passed a recommendation that was widely publicized: that the Court Challenges Program should be extended indefinitely, and that the terms of reference should be extended to cover a wide variety of equality issues. So the council has taken a public position on that, and has made it very well known to the people involved in government.

Ms Greene: And what issues have you identified as appropriate for court challenges?

Ms Alexander: I could send you a copy of the recommendation, which details the exact parameters we would like to see in the criteria for the acceptance of court challenges cases.

[Traduction]

Mais ce que nous faisons qui pourrait vous intéresser et qui concerne particulièrement les médias, c'est une analyse du langage utilisé par la presse écrite plus particulièrement, pour qui est des termes utilisés aussi bien que des sous-entendus, concernant les femmes qui sont très en vue et qui ont des postes élevés comme vous-même, les députées, par exemple. Quelle idée donne-t-on de ces femmes qui assument des postes élevés? Je trouve cela très intéressant car étant donné la volonté des députées d'avoir de plus en plus de femmes à des postes de responsabilité politique notamment, nous nous sommes demandé pourquoi le milieu politique était si peu accueillant pour les femmes, qu'il s'agisse des partis politiques, des postes obtenus à la suite de nominations et d'élections.

Nous avons constaté que l'une des façons de jouer du langage—qui ne figurait pas nécessairement dans le message proprement dit, mais plutôt dans les sous-entendus—était que l'on finissait par faire sentir à l'intéressée qui recherchait peut-être par ailleurs le pouvoir, que ce n'était pas la place qu'elle espérait et qu'elle ne voulait pas être vulnérable à cet égard.

Voilà où nous en sommes de l'analyse des représentations données par les médias. C'est bien plus une analyse du langage, mais de l'utilisation publique du langage—c'est-à-dire dans la collectivité—langage créé par la littérature publique et les médias.

Pour en revenir plus précisément à la question que vous avez posée sur le problème de la peinture de la violence, je le répète, d'autres chercheurs et d'autres groupes d'action comme *Media Watch* s'en occupent fort bien. Ils ont apporté ce problème à notre attention et nous y ont sensibilisées.

Mme Greene: Le Programme de contestation judiciaire et la question des droits de la femme est une question tout à fait essentielle. Envisagez-vous d'aider divers groupes à présenter des cas dans le cadre de ce programme, des cas qui pourraient faire l'objet de contestations devant les tribunaux?

On ne s'est occupé que de neuf cas d'égalité. Nous avons examiné le Programme de contestation judiciaire avec le Comité des droits de la personne et je pense qu'il est très important que l'on identifie des causes concernant les droits de la femme qui pourraient être portées devant les tribunaux. Le Conseil consultatif fait-il quelque chose à cet égard?

Mme Marguerite Alexander (directrice des Publications et directrice des Affaires publiques par intérim, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme): Cette année, le Conseil a adopté une recommandation que l'on a largement fait connaître, à savoir que le Programme de contestation judiciaire devrait être prolongé indéfiniment et que le mandat devrait être élargi afin de permettre de traiter un très grand éventail de questions d'égalité. Le Conseil a ainsi pris position officiellement à cet égard et l'a fait savoir aux responsables du gouvernement.

Mme Greene: Et quelles questions vous ont paru appropriées pour ce programme?

Mme Alexander: Je pourrais vous envoyer un exemplaire de la recommandation qui donne de façon détaillée les paramètres exacts que nous aimerions voir accepter comme critères de sélection des cas de contestation judiciaire.